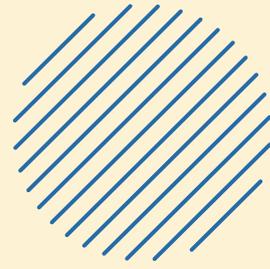


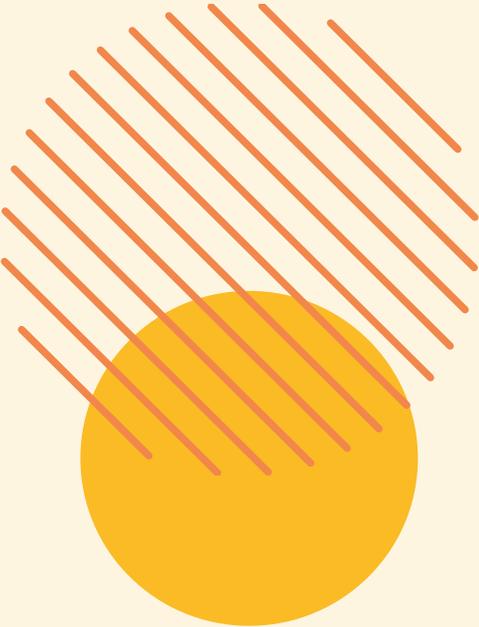
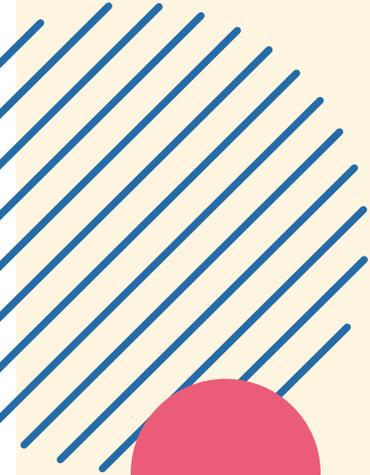
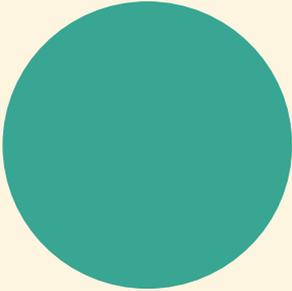
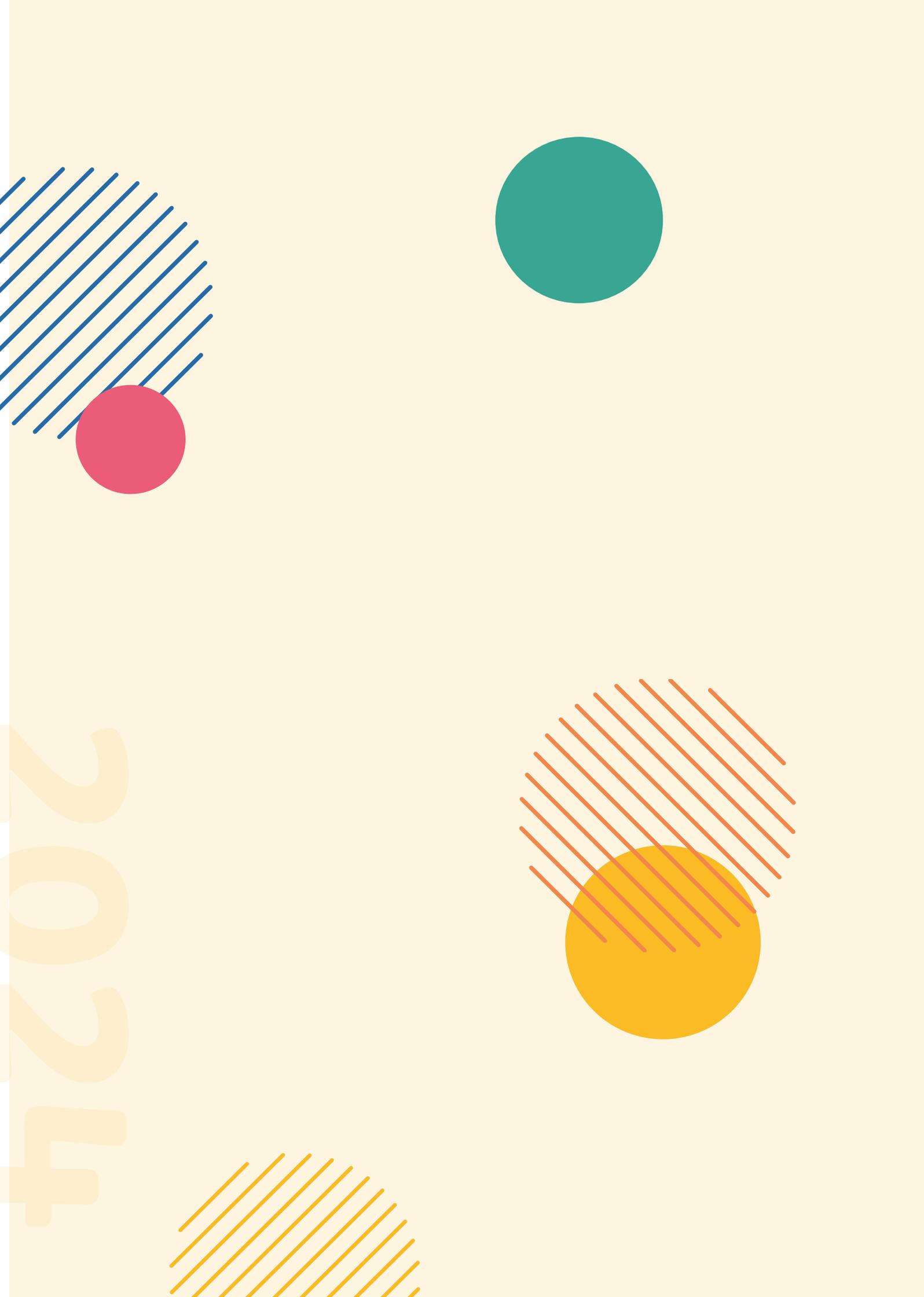


MAISON  
DE LA PARTICIPATION  
ET DES ASSOCIATIONS

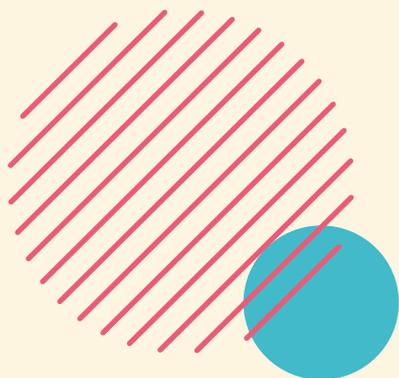


2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2024



* INTRODUCTION	4
* MISSIONS	5
ARTICLE 5 - BUT SOCIAL	5
ARTICLE 6 - OBJET SOCIAL	5
* CHIFFRES & BUDGET	6
* INTERPRÉTATION DES CHIFFRES	7
* ORGANIGRAMME	8
* L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF	10
L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2024	10
L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2025	10
LA PENDAISON DE CRÉMAILLÈRE	10
UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LE CODE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS	11
LE SERVICE FINANCIER	11
LE SERVICE JURIDIQUE	11
LE SERVICE COMMUNICATION	12
* LA PARTICIPATION CITOYENNE	16
LE CONSEIL COMMUNAL CITOYEN 2024	16
LE COLLOQUE DU 25 AVRIL 2024	16
LA MPA À LA BROCANTE DES QUAIS	16
DISTRICT CENTRE - LA GYM DANS LE PARC	17
DISTRICT SUD - SOUTIEN À UN PROJET CITOYEN AUTOUR D'UN TERRAIN DE PÉTANQUE	17
DISTRICT NORD - RÉALISATION D'UNE FRESQUE PARTICIPATIVE	18
DISTRICT OUEST - LE FESTIVAL MAI'TALLURGIE À L'HONNEUR À TRAVERS LA PHOTOGRAPHIE	18
DISTRICT EST - SOUTIEN AUX DIFFÉRENTS PROJETS SUR LE TERRITOIRE	19
LES + DU BÉNÉVOLAT : EXPOSITION PHOTOS	19
LE RÉSEAU JAQUADY	20
* PROJET TRANSFRONTALIER « BELIEVE »	21
BÉNÉVOLAT, LEVIER D'INSERTION VERS L'EMPLOI	21
* CONCLUSION	22



# INTRODUCTION

*« La vie est comme un vélo, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »*

*Albert Einstein*

Environ 1,5 million de Belges, soit près de 30 % de la population, sont engagés dans des activités associatives, que ce soit en tant que bénévoles ou membres d'organisations. Ce chiffre témoigne de l'importance de l'engagement citoyen en Belgique.

Sur le plan économique, le secteur associatif représente environ 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Selon une étude de l'Université de Louvain, les associations génèrent près de 10 milliards d'euros de revenus annuels, ce qui souligne leur contribution significative à l'économie. De plus, le secteur emploie environ 200 000 personnes, ce qui en fait un acteur clé du marché du travail, notamment dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'insertion sociale.

Les associations jouent également un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Environ 1,2 million de personnes en Belgique vivent en dessous du seuil de pauvreté, et de nombreuses associations œuvrent pour améliorer leur situation.

Imaginez que l'ensemble du secteur associatif s'arrête, qu'il cesse d'avancer ne serait-ce qu'un seul jour ? Plus de services sociaux, plus d'activités culturelles, plus d'initiatives environnementales, plus d'activités de cohésion sociale, etc.

Nous perdrons l'équilibre.

Cependant, le secteur associatif ne s'arrêtera pas. Il avancera, à un rythme moins soutenu mais il avancera, parce que ce qui le caractérise ce sont ses valeurs, l'engagement, sa capacité d'innovation, sa flexibilité, ses passions.

Le monde associatif est résilient, il avance et emporte avec lui toutes celles et ceux qui veulent avancer.

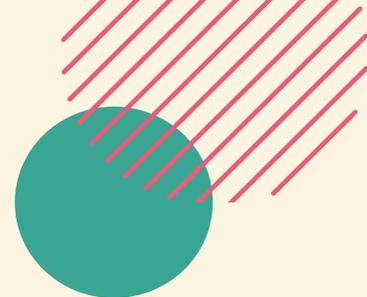
Le non-marchand est en effet lourdement impacté par les mesures de l'Arizona, que ce soit les usagers, le personnel ou encore l'organisation des services. Le secteur voit s'envoler toute perspective d'amélioration des conditions de salaire et de travail. Non seulement il ne voit pas ses subsides augmenter mais il subit une diminution de ceux-ci !

Aujourd'hui, la route sur laquelle nous devons avancer est faite de pavés.

Consciente des conséquences lourdes que pourraient engendrer une chute de vélo, la MPA entend mettre tout en œuvre pour garder l'équilibre, le sien et celui de ses associations adhérentes.

*Caroline Davini,  
Directrice*

# MISSIONS



Extrait des statuts publiés en avril 2022 au Moniteur belge

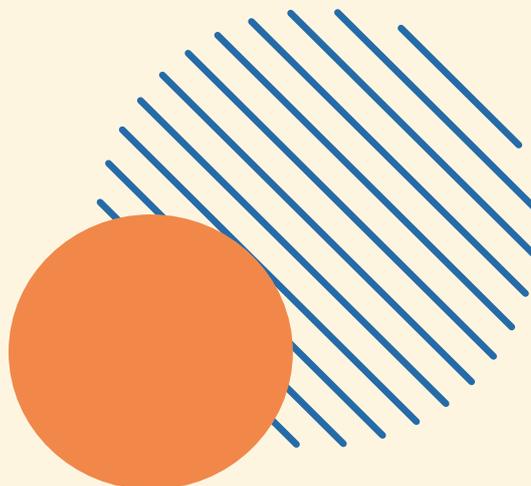
## || ARTICLE 5 – BUT SOCIAL

L'association a pour but d'accompagner les projets collectifs non-marchands (projets portés par un collectif de citoyens, associations de fait, asbl, comités de quartier, conseils de participation, ...), de promouvoir le réseau associatif du pays de Charleroi et de favoriser le développement de partenariats.

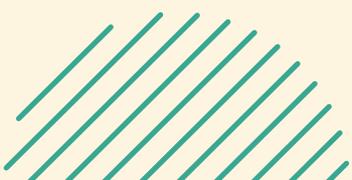
## || ARTICLE 6 – OBJET SOCIAL

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- Mise en place de services gestion de projets, juridique, financier, communication et logistique (location de salles et matériel).
- Gestion des dispositifs de participation citoyenne mis en place par la Ville de Charleroi.
- Mise en réseau des différentes parties prenantes (ville, associations, collectifs citoyens, etc.)
- Être l'interface entre les dispositifs de participation citoyenne et les associations et la ville de Charleroi.

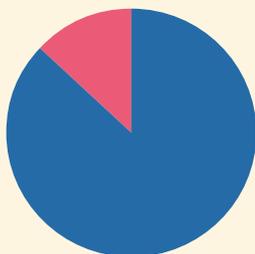


2024



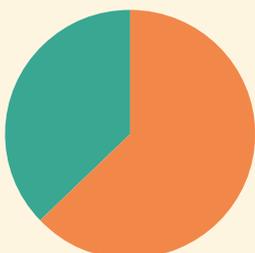
# CHIFFRES & BUDGET

## LOCATION SALLE & MATÉRIEL



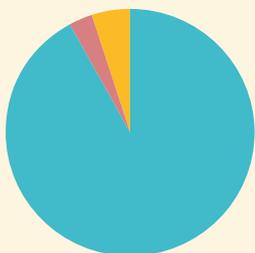
• Location de salles	385
• Location de matériel	57
	-----
	<b>442</b>

## LOCATION MATÉRIEL



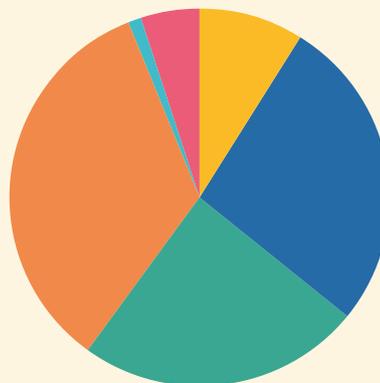
• Destiné aux associations	36
• Destinés aux CP	21
	-----
	<b>57</b>

## LOCATION SALLES



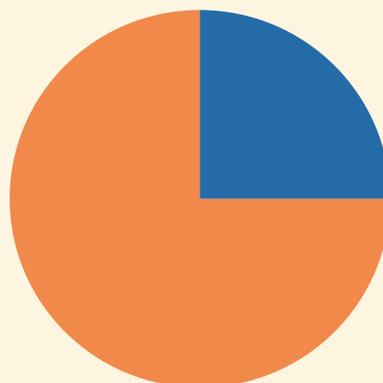
• Pour la zone de Charleroi	353
• Pour la zone de Charleroi Métropole	13
• Hors de la zone de Charleroi Métropole	19
	-----
	<b>385</b>

## RECETTES



• Subsidés Ville	123 534€
• Subsidés RW PDU	355 235€
• Subsidés RW PCS	308 752€
• Subsidés APE - Maribel	446 604€
• Interreg 6 - Believe	10 108€
• Recettes fonds propres	59 841 €
	-----
	<b>1 304 074€</b>

## DÉPENSES



• Frais de fonctionnement	324 720€
• Frais de personnel	979 354€
	-----
	<b>1 304 074€</b>

# INTERPRÉTATION DES CHIFFRES

En 2023, 84% de notre financement couvrait des charges salariales contre 75% en 2024 sur un budget total de 1.304.074€.

Deux éléments sont à l'origine de cette diminution.

Le premier étant que nous avons démarré notre projet transfrontalier « Believe » au 1er juillet 2024 et que ce financement européen vient en cofinancement de nos charges salariales.

Le deuxième élément est le mode de gestion des ressources humaines.

Afin de couvrir les évolutions salariales (ancienneté et indexation), nous avons pris la décision de ne remplacer que partiellement les travailleurs en maladie de longue durée et les départs volontaires.

Cela ne signifie pas que des missions ont été abandonnées, cela signifie que les charges de travail ont été repensées, revues en tenant compte du temps de travail disponible, des compétences, des profils et des envies d'évolution professionnelle des travailleurs.

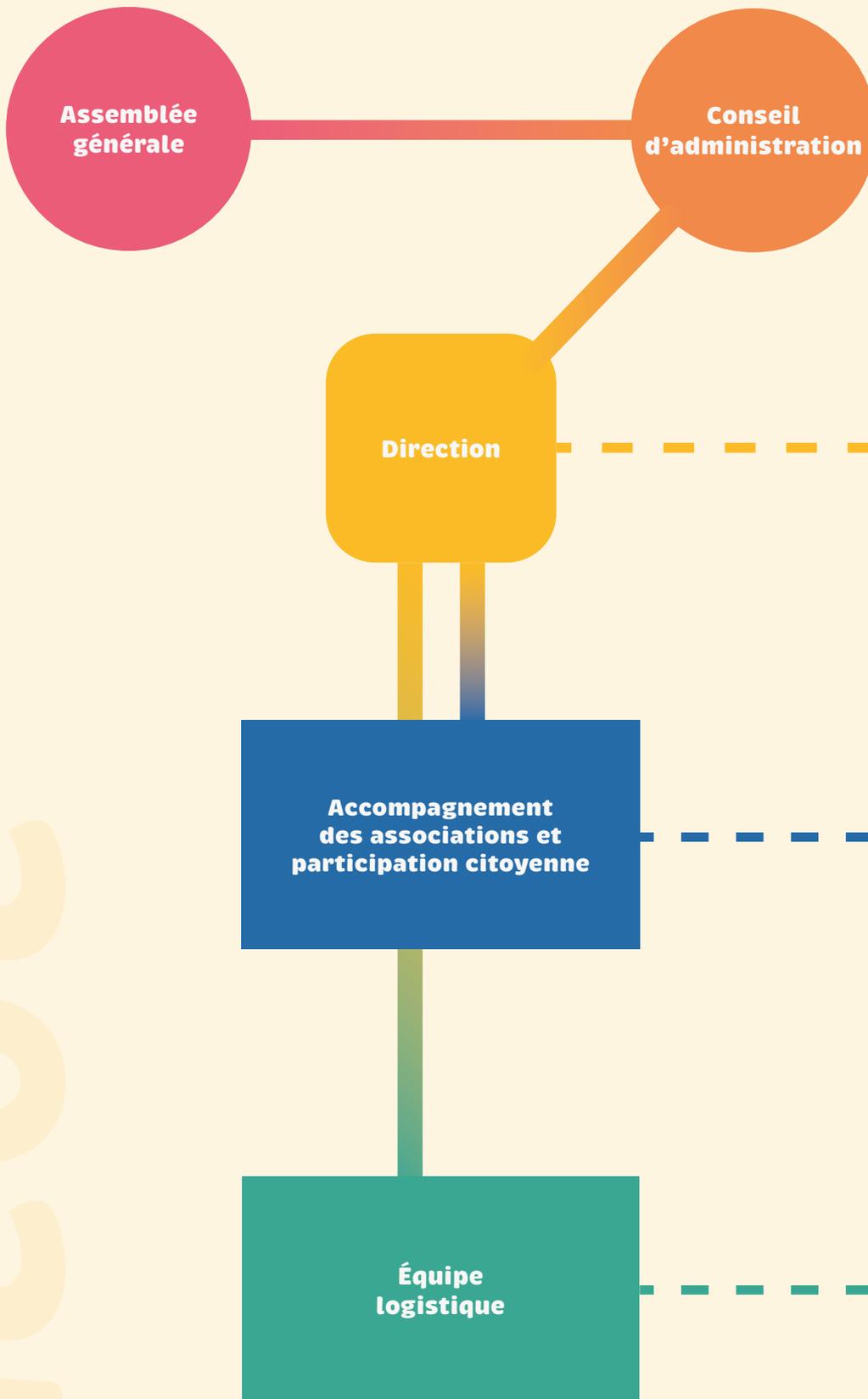
En 2022, la MPA comptait une équipe associative et une équipe participation citoyenne. En 2024 et à ce jour, la MPA compte une équipe pluridisciplinaire au service de deux missions. Ce mode de gestion des ressources humaines enrichit la réflexion collective, favorise l'innovation et la créativité et renforce notre flexibilité. L'idée est aussi d'encourager le développement professionnel de chacun-e et de créer un environnement dynamique et stimulant.

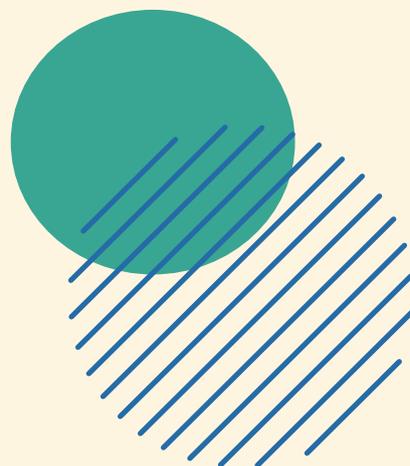
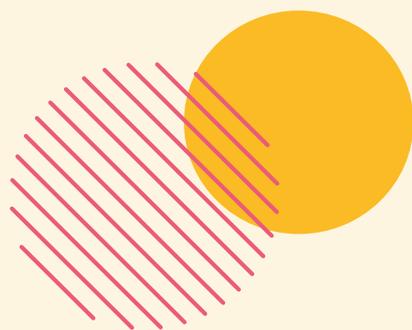
Nous souhaitons pérenniser l'équipe actuelle. Une diminution de nos ressources humaines, à ce stade, entraînerait l'abandon d'une partie de nos missions.

Il n'en reste pas moins que le pourcentage de subside affecté aux frais de personnel reste important et préoccupant pour les années à venir tenant compte de la fin de notre contrat de gestion en décembre 2025 et d'une politique générale peu favorable au secteur associatif.

Quant aux mises à disposition de salles et de matériel, nous voyons que nos salles sont majoritairement occupées par des associations ayant leur siège social et/ou d'activité à Charleroi. Nos tarifs sont plus que démocratiques et notre volonté est de soutenir un secteur disposant de moyens financiers limités.

# ORGANIGRAMME





- Caroline Davini - Directrice

- Arthur Pino - Responsable administratif & financier
- Kimberley Ghislain - Comptable
- Mélodie Bievez - Conseillère juridique
- Louise Pérot - Agent d'accueil
- Sarah Di Giorgio - Responsable web & chargée des marchés publics
- Catherine Dujou - Graphiste
- Guillaume Monchaux - Graphiste & photographe
- Salomé Hardy - Chargé de Participation citoyenne District Nord & Centre
- Donovan Destaebel - Chargé de Participation citoyenne District Est & appel à projets d'initiatives citoyennes
- Justine Parlagreco - Chargée de projet pour l'accompagnement des associations
- Kami Perez - Chargé de Participation citoyenne District Ouest & chargé de projet transfrontalier « Believe »
- Laurie Henriot - Chargée de Participation citoyenne District Sud & chargée de communication
- Julie Claes - Chargée de Participation citoyenne District Ouest et réseau Jaquady
- Tania Molinengo - Secrétaire

- Nermin Yilmaz - Coordinatrice logistique
- Julien Maton - Ouvrier polyvalent
- Stéphane Nottet - Opérateur logistique
- Sabine Dejean - Agent d'entretien
- Evelyne Balia Bwanamazuri - Agent d'entretien

L'organigramme reprend l'équipe active à la date du 30 avril 2025.  
Les absents pour maladie longue durée (plus d'un an) ne sont plus mentionnés.

# L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF

## L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2024

Depuis 2022, la MPA gère l'appel à projets initiatives citoyennes et pré-finance, pour compte de la Ville de Charleroi, 40.000€ à destination d'associations de fait et d'asbl œuvrant pour un mieux vivre ensemble.

Pour rappel, le 9 Octobre 2023, la Ville de Charleroi et la MPA ont lancé l'édition 2024 de l'Appel à Projets « Initiatives Citoyennes ».

Les projets retenus l'ont été à l'issue d'une procédure en 3 étapes :

- Etape 1 : les votes en ligne
- Etape 2 : le vote du Jury
- Etape 3 : le vote en présentiel lors d'une cérémonie de clôture de l'appel à projets

La grande soirée de clôture a eu lieu le 30 janvier 2024 et a connu un franc succès.

Nous avons pu suivre les onze projets tout au long de l'année 2024 avec beaucoup d'enthousiasme.



## L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2025

Le 14 Octobre 2024, la Ville de Charleroi et la MPA ont lancé l'Édition 2025 de l'Appel à Projets « Initiatives Citoyennes ».

Nous avons reçu 32 candidatures lors de cette édition dont 25 ont continué l'aventure jusqu'à terme. Les raisons principales de l'abandon de certaines candidatures étaient pour des raisons personnelles, par soucis d'organisation dans le chef des candidats, tandis que 3 candidatures n'entraient pas dans le cadre du présent appel.

Les projets retenus se sont défendus lors d'une seule étape où les candidats pouvaient recevoir un soutien financier de deux manières :

- Le vote en présentiel lors de la soirée de clôture de l'appel à projets.
- Le vote unique d'un jury composé de jeunes investis au sein des Maisons de Jeunes de Charleroi. Ce jury a pu désigner un lauréat dans la catégorie « asbl » et un lauréat dans la catégorie « association de fait ».

Fort de l'expérience de l'Appel à projets 2024, nous avons remarqué que les rencontres générées lors de la soirée de clôture étaient riches de sens.

Par ailleurs, le fonctionnement de la plateforme « CharleroiMonOpinion » a subi de nombreuses modifications. Lors de l'exercice 2024, nous avons perdu près de 800 votants alors qu'il est de coutume de recevoir approximativement 1000 votes.

C'est pourquoi, nous avons proposé aux candidats de défendre leurs projets directement au contact du public.

La soirée de clôture a eu lieu le 30 janvier 2025 et a dépassé toutes nos attentes en terme de mobilisation où près de 600 personnes étaient présentes. C'était plus qu'un franc succès.



## LA PENDAISON DE CRÉMAILLÈRE

En 2022, nous célébrions l'union de la nouvelle MPA : les missions de participation citoyenne se sont ajoutées à l'accompagnement des associations. A l'occasion des 20 ans de la MPA, nous avons marié ces deux compétences. C'était pour nous l'occasion de faire découvrir notre nouvelle équipe de façon conviviale.

Deux ans plus tard, nous sommes enfin installés et avons invité les citoyen-ne-s à notre pendaison de crémaillère.

Lors de cet évènement convivial, tous les participants ont pu (re)découvrir nos différents services à travers d'animations ludiques : puzzle des districts, casse-tête comptable, faux curriculum vitae, questionnaire juridique, etc.



## UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LE CODE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Pour rappel, le CSA est entré en vigueur le 1er mai 2019 et imposait aux associations créées avant cette date de mettre à jour leurs statuts avant le 1er janvier 2024.

Malgré une large médiatisation de cette obligation, beaucoup d'asbl n'ont pas procédé à cette mise en conformité dans les délais légaux.

Fort de sa reconnaissance de son expertise en la matière par le greffe du Tribunal des Entreprises, nombreuses asbl ont été invitées par le greffe à se présenter auprès de notre service juridique.

Les services juridique et comptable ont dès lors encore été fort sollicités.

### || LE SERVICE FINANCIER

Le service financier accompagne les associations sur toutes les questions avec un volet comptable ou financier. L'objectif est de faire en sorte qu'elles puissent gérer leur comptabilité et leurs démarches administratives de façon autonome et qu'elles puissent obtenir des réponses à des questions spécifiques. Ce soutien aux associations se fait via une formation collective ou des rendez-vous individuels.



Les sujets les plus fréquemment abordés sont :

- Apprentissage des obligations comptables et fiscales des asbl
- Mise en route de la comptabilité simplifiée de l'asbl et sa gestion en autonomie
- Élaboration des comptes annuels avant leur dépôt
- Élaboration du budget annuel
- Élaboration d'un plan financier, que ce soit en début d'activité ou pour la mise en place de nouveaux projets
- Questions relatives à la TVA
- Informations sur les droits à un compte bancaire de base
- Information et aide pour les obligations fiscales (Impôt des Personnes Morales, Taxe sur le patrimoine, ...)
- Mises à jour du registre UBO

Cet accompagnement s'est concrétisé via 180 rendez-vous individuels et des réponses à des questions écrites par mail ou par téléphone.

### || LE SERVICE JURIDIQUE

Préalablement à toute création d'asbl, les porteurs de projets suivent une séance collective appelée « 1er pas » où ils reçoivent les informations juridiques rudimentaires et ont la possibilité de présenter leur projet sous l'œil bienveillant du service accompagnement de projet. Cette séance a pour vocation d'amener les porteurs de projets à réfléchir essentiellement aux questions

suivantes : mon projet correspond-t-il à ce qu'une asbl peut faire ? Mon projet est-il pertinent ? Suis-je prêt ? Quels sont les freins identifiés ?

Après cette séance, les porteurs de projets identifiés comme « étant prêts » bénéficient d'un accompagnement individuel leur permettant d'aller jusqu'à la création de leur asbl.



Cette méthode permet de ne pas se précipiter pour la création de l'asbl et d'éviter une dissolution précoce liée à un manque de préparation et de maturité du projet.

Au-delà de l'application du CSA, le service juridique est consulté pour rédiger des règlements de travail, écrire des conventions particulières, etc.

Le service juridique a traité en 2024 163 dossiers.

## || LE SERVICE COMMUNICATION

L'équipe de la MPA compte deux graphistes, une web-designer et une chargée de communication au service de la MPA et de ses membres.

La communication est essentielle dans une association pour :

- 1. Accroître sa visibilité :** Une bonne communication permet à l'asbl de se faire connaître et de sensibiliser le public à sa mission, ses activités et ses causes. Cela peut attirer de nouveaux membres, bénévoles et donateurs.
- 2. Mobiliser des ressources :** En communiquant efficacement, une asbl peut mobiliser des ressources financières et humaines. Les campagnes de communication bien conçues peuvent inciter les gens à soutenir l'association, que ce soit par des dons, du bénévolat ou d'autres formes d'engagement.
- 3. Renforcer ses partenariats :** Une communication claire et ouverte favorise la création de partenariats avec d'autres organisations, entreprises ou institutions.

- 4. Renforcer l'engagement de ses membres :** Une bonne communication interne est cruciale pour maintenir l'engagement des membres et des bénévoles. Informer régulièrement sur les activités, les succès et les défis de l'association crée un sentiment d'appartenance et de motivation.

Elle reste pourtant un poste secondaire faute généralement de moyens humains et financiers. La MPA entend compenser ce déficit de moyens.

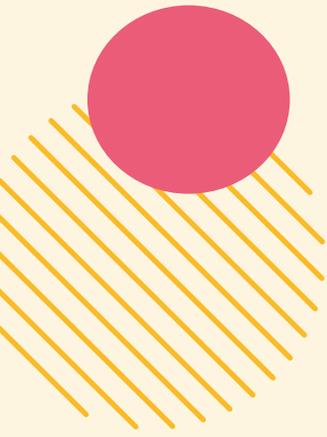
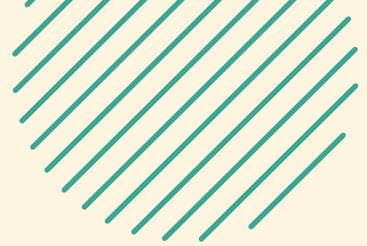
Aussi, une réflexion a été entamée afin de proposer aux associations une formation de communication et une formation dédiée à Canva, outil de création graphique qui s'avère être gratuit pour le milieu associatif. Ces formations répondent à un besoin d'autonomie observé chez beaucoup de travailleurs du secteur.

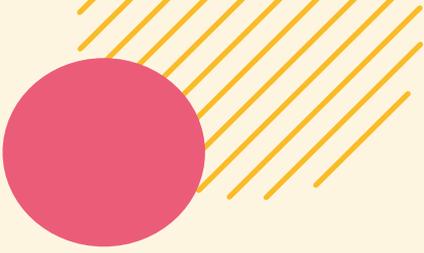
Pour le reste, les services graphiques proposés par la MPA répondent principalement à des demandes de conception d'identités visuelles, des supports de communication orientés print et online et la création d'interfaces web. Vous en trouverez ici quelques réalisations.











# LA PARTICIPATION CITOYENNE

## LE CONSEIL COMMUNAL CITOYEN 2024

Le conseil communal citoyen s'est tenu le lundi 25 mars 2024 à l'hôtel de Ville de Charleroi.



C'est l'occasion pour les conseils consultatifs et les conseils de Participation de présenter le compte rendu de l'année écoulée aux élu.e.s. Cette année, cette présentation s'est faite à l'aide d'une vidéo regroupant les interviews des représentant.e-s de chaque conseil.

## LE COLLOQUE DU 25 AVRIL 2024

La Maison de la Participation et des Associations gère, depuis 2022, des conseils de participation et d'autres formes de participation citoyenne.

Le 25 avril 2024, nous organisons un colloque dédié à la participation citoyenne avec l'objectif de mettre en débat ces dispositifs et de les faire évoluer.

La forme actuelle de participation qu'est le Conseil de Participation répond-elle (encore) aux attentes des citoyen-ne-s ? Quid de la place des jeunes ? Quid de la mobilisation ? Et, finalement, le-la citoyen-ne a-t-il vraiment envie de participer ?

La matinée a été consacrée à des interventions d'experts et étudiant.e-s en sciences sociales, tandis que l'après-midi était dédié à des ateliers réflexifs autour de plusieurs thématiques.

Ainsi les participants ont pu réfléchir à leur propre définition de la participation citoyenne mais aussi à la notion de territorialité, aux relations avec les élu.e-s et à la pertinence des formats participatifs actuels.

Au total, près de 120 personnes ont participé à cette journée.

Le rapport peut être consulté sur notre site :

<https://mpacharleroi.be/rapport-du-colloque-de-la-participation-citoyenne/>

Cette journée d'échanges a constitué un temps fort de l'année pour la MPA, car elle a nourri nos réflexions quant à notre manière d'appréhender la participation citoyenne. Les retours des participant.e-s, les regards croisés et les pistes partagées lors des ateliers ont amorcé l'évolution des Conseils de Participation en 2025.



## LA MPA À LA BROCANTE DES QUAIS

Ces dernières années, des centaines de plaques de rue ont été remplacées à Charleroi. Une conséquence du changement de nom de nombreuses voiries afin de supprimer les doublons odonymiques issus de la fusion des communes.

La Ville de Charleroi a confié ces plaques à la Maison de la Participation et des Associations pour qu'elles puissent être vendues aux citoyen-ne-s, amateurs-trices d'objets insolites, brocanteurs-euses ou carolos nostalgiques de certains lieux.

Le samedi 22 juin 2024, l'équipe accompagnée de quelques membres des conseils de participation a tenu un stand sur l'iconique brocante des quais de Charleroi, afin d'être au plus proche des citoyen-ne-s et permettre ainsi l'acquisition de ces authentiques plaques de rue de Charleroi !



Le fruit intégral de cette vente a permis l'achat de matériel à disposition des citoyen-ne-s des conseils de participation.

### DISTRICT CENTRE - LA GYM DANS LE PARC



Le Conseil de participation du district centre a organisé les sessions « Work out in the park : Gym douce », des événements gratuits et ouverts à toutes et tous.

Ce projet a plusieurs objectifs importants :

1. Occuper l'espace public de manière positive : En organisant des activités en plein air, les citoyen-ne-s encouragent l'utilisation des parcs et des espaces publics de manière constructive et agréable. Cela permet de redécouvrir et de réinvestir ces lieux parfois sous-utilisés.

2. Créer du lien entre les habitant-e-s : Ces sessions sont une excellente occasion de rencontrer ses voisin-e-s et de renforcer la cohésion sociale. Les participant-e-s peuvent tisser des liens et développer un sentiment d'appartenance.

3. Promouvoir un mode de vie sain : La gym douce est une activité physique accessible à tout-e-s, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique. Elle contribue à améliorer la souplesse, l'équilibre et la force musculaire tout en étant douce pour les articulations. Participer à ces sessions régulières peut améliorer le bien-être général.

4. Proposer des activités accessibles à Charleroi : En offrant des alternatives de loisirs gratuits et bénéfiques pour la santé, nous souhaitons inciter les habitant-e-s à adopter des habitudes de vie plus actives et plus saines.

### DISTRICT SUD - SOUTIEN À UN PROJET CITOYEN AUTOUR D'UN TERRAIN DE PÉTANQUE

Le Conseil de Participation du district Sud a contribué au financement du matériel nécessaire à la reconstruction d'un terrain de pétanque, situé sur le sentier de l'Hublinbu à Marcinelle. Ce sentier, qui longe des jardins de quartiers résidentiels au-dessus du tunnel du R3, est un lieu de passage fréquenté par les habitants.

Historiquement, un terrain de pétanque y existait, mais faute d'entretien, il avait été supprimé. Durant l'été, plusieurs riverains avaient néanmoins repris l'habitude de s'y retrouver de manière informelle. Cette dynamique a donné lieu à la création d'un comité citoyen, qui a initié un projet de réhabilitation du terrain.



Après avoir participé activement à plusieurs réunions du Conseil de Participation, le comité a introduit une demande de soutien pour l'achat de matériel. Les citoyennes et citoyens impliqués ont eux-mêmes réalisé les travaux de construction du terrain, avec l'aide de la Région wallonne et du service Nature en Ville de Charleroi.

Ce projet, devenu intergénérationnel, favorise aujourd'hui les rencontres entre habitants, notamment entre adultes et enfants, ces derniers étant initiés à la pratique de la pétanque par les plus expérimentés. Il contribue également à renforcer le sentiment de sécurité dans le quartier, en générant une présence accrue sur le sentier et en réduisant les rassemblements nocturnes jugés bruyants ou intimidant

### DISTRICT NORD - RÉALISATION D'UNE FRESQUE PARTICIPATIVE



Geneviève Delbecq et Michel Tournier, habitants de Gosselies et membres du Conseil de Participation du District Nord, ont questionné les membres du conseil de participation sur ce qu'ils pouvaient faire pour ramener du bien vivre ensemble dans une ruelle jusqu'alors négligée et sujette aux incivilités bien que régulièrement empruntée.

C'est de cette concertation qu'est né le projet de fresque participative pour que les citoyen·ne·s se réapproprient l'espace et donnent l'envie de le respecter.

Le projet ainsi que son inauguration ont été portés par le CP Nord rejoint par de nombreux partenaires du territoire.

C'est ainsi que la Maison des Jeunes de Gosselies, le cercle d'histoire de Gosselies, les Goss'citoyens, l'espace citoyen, les petits bouts de l'asbl la Rûche et la Maison des Jeunes de Marcinelle se

sont tous mobilisés pour faire revivre la ruelle, lui redonner de la couleur et représenter des éléments forts du patrimoine communal.

### DISTRICT OUEST - LE FESTIVAL MAI'TALLURGIE À L'HONNEUR À TRAVERS LA PHOTOGRAPHIE

À l'occasion de l'édition 2024 du festival MAI'tallurgie, le Conseil de Participation du District Ouest a proposé une animation originale en trois étapes : une exposition photographique participative, pensée pour valoriser à la fois l'événement et la commune de Marchienne.

Dans un premier temps, un concours photo intitulé « Le Festival MAI'tallurgie en images » a été lancé à destination du grand public. Les participants étaient invités à immortaliser les temps forts du festival : spectacles de théâtre, concerts, expositions artistiques, sculptures, balades culturelles, émissions radio... Autant d'instant de vie capturés à travers l'œil créatif de 12 photographes amateurs, chacun présentant trois clichés en compétition.

Dans un second temps, les photographies ont été publiées sur le site internet de MAI'tallurgie, où le public a pu voter pour ses coups de cœur.

Enfin, les œuvres sélectionnées ont été exposées lors de deux grands rendez-vous de la vie marchiennoi·se·s :

- Le 14 juillet, à l'occasion de la brocante de Marchienne-au-Pont (Parking John Kennedy - Maison communale)
- Du 31 août au 1er septembre, lors de l'événement convivial « Parc en fête », au même emplacement

Les lauréats du concours ont été récompensés par des entrées gratuites au Musée de la Photographie ainsi que par des paniers gourmands.



Au-delà de la valorisation du Festival MAI'tallurgie, cette initiative visait aussi à mettre en lumière la richesse culturelle de Marchienne, en invitant les habitants à devenir les témoins et les ambassadeurs de leur territoire.

## DISTRICT EST – SOUTIEN AUX DIFFÉRENTS PROJETS SUR LE TERRITOIRE

Les citoyen-ne-s investi-e-s au sein du Conseil de Participation ont lancé un appel à projets afin de permettre de soutenir différentes initiatives. L'asbl C-prévu et l'AMO Point Jaune ont répondu positivement à l'appel.



Le soutien octroyé a permis à C-Prévu d'organiser une fête de quartier qui avait pour objectif de faire sortir les habitant-e-s de chez eux mais aussi de permettre aux plus démunis de profiter d'une journée d'animations gratuites.

Quant à l'AMO Point Jaune, les jeunes du quartier du « Rambulant » ont travaillé sur leurs représentations du quartier par le biais d'ateliers photographie. Suite à cela, une exposition de leurs prises de vue a été réalisée lors de la Fête des enfants du Parc Sénécharles afin de mettre en avant leur quartier mais aussi leur talent.

Par ailleurs, le soutien aux initiatives comme celles des « Amis du Parc Sénécharles » ainsi que le comité de quartier du Louvy ont été maintenues leur permettant de faire vivre leurs quartiers respectifs.



Nous avons également initié la création d'une balade touristique sur le territoire de Gilly en collaboration avec la Maison du tourisme de la Ville de Charleroi.

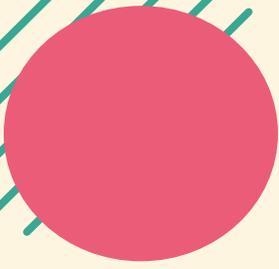
## LES + DU BÉNÉVOLAT : EXPOSITION PHOTOS

Le 5 décembre 2024, Journée mondiale du bénévolat, nous avons célébré le bénévolat à Charleroi et rendu hommage à ces acteur·rice·s essentiels de notre quotidien.

En effet, grâce aux différents témoignages recueillis en été, nous avons rencontré des bénévoles investis dans les associations carolos. Notre photographe a eu le privilège de capturer, à travers ses clichés, la générosité et le dévouement avec lesquels ces personnes se consacrent à une cause, à un lieu, à une communauté, ou à la Ville de Charleroi dans son ensemble.

Un vernissage, suivi d'une exposition photo, a été organisé dans nos locaux. Une belle occasion d'échanger avec les bénévoles et les associations mis à l'honneur et d'en apprendre davantage sur les projets qu'ils portent.





## || LE RÉSEAU JAQUADY

Le réseau Jaquady (Jardins de Quartiers Dynamiques) a joué un rôle essentiel en 2024 dans la promotion des jardins partagés à Charleroi, renforçant les liens sociaux et le bien-être des habitants.

Tout au long de l'année, nous avons organisé des visites de terrain pour échanger des bonnes pratiques entre les différents jardins partagés. Des rencontres régulières ont également eu lieu avec les jardins et l'asbl Chana pour préparer les appels à projets, favorisant ainsi une collaboration fructueuse.

### Événements marquants

- 15 mai : Lors de «Jaquady en fête», le film «Tandem local» a été projeté, suivi de tables rondes enrichissantes, renforçant les échanges autour des initiatives locales.
- 15 juin : Le «Jardin du Soleil» a été inauguré pour les élèves, enseignants et parents de l'école du Roton. Cette collaboration a permis de créer un espace d'apprentissage en plein air, favorisant le lien intergénérationnel et l'éducation au développement durable.
- 22 juin : Lors de la fête de quartier à Dampremy, une animation jardinage a été organisée par le Jardin de Rémy.
- 21 septembre : Le «Jardin des Moissons Partagées» à Gilly a été inauguré, ouvrant ses portes au quartier et offrant un nouvel espace de rencontre et de culture pour les habitants.
- 5 octobre : Le Festival Nourrir Charleroi à l'Eden a accueilli la première édition du concours «Carolo Toque Chef», célébrant la gastronomie locale et mettant en avant les produits issus des jardins partagés.
- 19 octobre : Une présentation du Jardin de Rémy à Dampremy a été organisée pour le quartier.



# PROJET TRANSFRONTALIER « BELIEVE »

## BÉNÉVOLAT, LEVIER D'INSERTION VERS L'EMPLOI

Porté par des Maisons des Associations belges (Charleroi et Sambre et Meuse) et Françaises (Roubaix et Tourcoing), ainsi que par une structure d'insertion française (Objectif Emploi), le projet « Believe » se veut un parcours d'accompagnement destiné à accroître l'employabilité de personnes éloignées de l'emploi.

Un moyen pour elles d'acquérir les compétences qui leur manquent, et/ou de renforcer certaines compétences existantes, afin qu'elles puissent ensuite suivre un parcours « classique » d'insertion socioprofessionnelle et ainsi se rapprocher d'un emploi.

### Comment ?

En proposant à un public éloigné de l'emploi un parcours en 3 étapes.

- 1ère étape : Participation à un module de 3 heures permettant de découvrir le secteur associatif et son potentiel en matière de bénévolat et d'emploi.
- 2ème étape : Immersion dans le bénévolat
- 3ème étape : Bilan de compétences et accompagnement par un opérateur d'insertion socioprofessionnelle

### Pour quel public ?

Des demandeurs d'emploi, des personnes en maladie de longue durée qui veulent se réinsérer professionnellement, des personnes en réorientation professionnelle, des jeunes qui cherchent leur voie, etc.

Pourquoi ce projet ? Ce projet est né d'un constat : certaines personnes sont dans l'incapacité de suivre immédiatement un parcours de (ré)insertion classique et auraient besoin d'une étape intermédiaire sur le chemin vers l'emploi afin :

- De retrouver une dynamique, un savoir-être
- De faire le point sur ce qu'elles ont comme atouts et comme lacunes

- De renforcer leur bagage pour pouvoir s'inscrire dans une filière et d'ainsi espérer (re)trouver un travail.

Le bénévolat peut être cette étape intermédiaire pour optimiser le parcours de (ré)insertion professionnelle.

### Le rôle de la MPA

La MPA pilote, avec la MDA de Roubaix, le module « Formations, immersion » qui comporte quatre activités :

- Activité 1 : Montrer au public éloigné de l'emploi en quoi le bénévolat lui permet de développer ses compétences
- Activité 2 : Accompagnement individuel des personnes vers une immersion dans une expérience bénévole en milieu associatif
- Activité 3 : Formation des associations à accueillir les bénévoles
- Activité 4 : Évaluation des compétences acquises lors du bénévolat

### Objectifs

Former 630 personnes à la découverte du secteur associatif, former 360 associations à l'accueil des bénévoles, accompagner 210 personnes dans leur bénévolat et en inscrire 70 dans un parcours d'insertion professionnelle sur l'ensemble du territoire transfrontalier couvert par le projet

### Calendrier

Le projet « Believe » a débuté le 1er juillet 2024.

Le 1er semestre de réalisation du projet nous a permis de créer nos outils d'animation et de promouvoir le projet auprès du public cible et des associations susceptibles d'accueillir des bénévoles.

Les premières séances d'animation ont débuté le 1er trimestre 2025.

Le projet se terminera en 2027.

## CONCLUSION

La Maison de la Participation et des Associations, MPA, œuvre pour le développement et la promotion de la vie associative et citoyenne. Depuis sa création, nous nous sommes engagés à créer un espace de rencontre, d'échange et de collaboration entre les différentes associations de la région, favorisant ainsi l'implication des citoyens dans la vie locale.

Un de nos objectifs est de renforcer le tissu associatif en offrant des ressources, des formations et un accompagnement adapté aux besoins des associations. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, l'asbl propose divers services, tels que des ateliers de formation, des conseils en gestion associative, en communication et des espaces de réunions et événementiels pour les associations.

Nous soutenons les projets existants et nous encourageons la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins et envies de la communauté et ce, depuis 2000.

Notre réseau comporte des associations de tous horizons, qu'il s'agisse d'associations culturelles, sportives, sociales ou environnementales.

Un autre objectif est de gérer des dispositifs de participation citoyenne visant à impliquer les citoyen·ne·s dans le processus décisionnel. Nous souhaitons offrir aux citoyen·ne·s des opportunités de s'exprimer sur des questions qui les concernent directement et de devenir des actrices/acteurs clés de la vie politique. Nous avons ajouté cet objectif à nos activités depuis le 1er janvier 2022. En 2024, nous avons beaucoup questionné le territoire, les experts, les chercheurs, les praticiens de la participation citoyenne, etc. pour faire évoluer un dispositif qui, actuellement, ne répond pas aux attentes des citoyen·ne·s. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons amorcé cette évolution que vous découvrirez en nous suivant en 2025 !

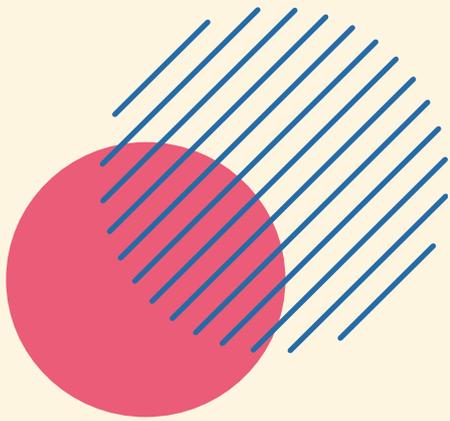
Alors que le mandat de certaines administratrices et de certains administrateurs prendra fin, en mai 2025, nous prenons quelques lignes pour exprimer notre profonde gratitude envers le Président, Mohamed Kadim et les administratrices/administrateurs qui terminent leur mandat.

En ma qualité de directrice, je tiens à rappeler combien la collaboration entre directrice/directeur et conseil d'administration est essentielle pour la gestion efficace d'une asbl.

La mutualisation des compétences et des expertises est un atout considérable et en cela, le conseil d'administration de la MPA peut s'enorgueillir de réunir des acteurs de terrain et des représentants politiques.

L'avenir pour le secteur associatif s'annonce difficile : révision des APE, subsides et moyens logistiques moins accessibles, mesures antisociales, etc. Il sera plus que nécessaire de faire l'union !

*Caroline Davini,  
Directrice*



2024

2024

